

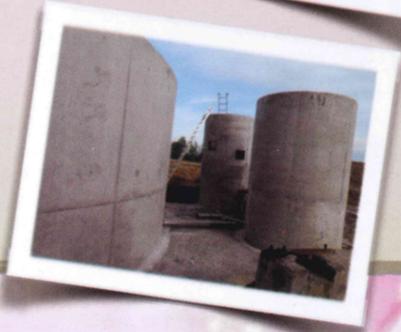
STATION D'EPURATION

Le planning des travaux est respecté à ce jour, les 4 bassins de roseaux ont été creusés.

Les ouvrages béton concernant le traitement des boues (bassins d'aération, clarificateur, et dégraisseur) sont réalisés en attente des contrôles d'étanchéité.

Tous ces éléments sont illustrés par ces photos.

L'ensemble des ouvrages de raccordement hydraulique sont en cours de réalisation.



DANS NOTRE VILLAGE

Espace réservé à nos artistes et artisans, si l'organisation de la feuille le permet.

Contact : saintefoycom@gmail.com

Institut de Beauté LUNA



INSTITUT DE BEAUTE LUNA

Nous vous annonçons le changement de gérance de l'institut de beauté Luna, 3 place du pastel à Ste Foy.
Téléphones: 05.61.83.13.41. ou 06.88.64.59.40.
Votre nouvelle esthéticienne Alexandrine, a le plaisir de vous accueillir du mardi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 15h.
Le lundi sur rendez-vous à l' institut ou à votre domicile.



Mariage:

JULLIA Elodie et BOSCH Damien
le 25/04/2015



DECHETS VERTS

Les 05 - 12 - 19 - 26 Mai et Les 02 - 09 - 16 Juin 2015



URGENCES



Pompiers 18 ou 112 (Numéro Urgence Européenne)
SAMU 15 ou 05.61.49.33.33
En l'absence de votre Médecin: après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966
Centre Antipoisons 05.61.77.74.47.
Gendarmerie 17 ou 05.62.18.62.13 (Lanta)
EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24
GDF (sécurité gaz) 0.800.47.33.33
Pharmacies de garde :
Voir site



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

Par arrêté N° 2015-01 en date du 24 avril 2015, le maire de Sainte Foy d'Aigrefeuille a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Sainte Foy d'Aigrefeuille.

Les caractéristiques principales de la modification sont :

- La modification ou la suppression de dispositions réglementaires en zones U1, U2, UX, AU, A, N
- La modification des documents graphiques : zone AU0 du centre transformée partiellement en zone AU1 ouverte à l'urbanisation, ajustement de la zone AU1, suppression ou modification des emplacements réservés N°1,5,8,11,15,19,
- La modification des orientations d'aménagement à l'entrée du village et secteur Molinier.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné Madame Noëlle PAGES en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Monsieur Jacques SEGUIER en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 18 mai 2015 à 8 h au jeudi 18 juin 2015 à 17 h aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie le jeudi 21 mai 2015 de 9 h 15 à 12 h15, le samedi 30 mai 2015 de 9 h15 à 12 h 15, le jeudi 18 juin 2015 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par voie électronique à l'adresse modification1plu.sfa@orange.fr.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le dossier de modification du PLU sera soumis au vote du Conseil Municipal et fera l'objet d'une délibération.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet : <http://www.mairiesaintefoydaigreuille.fr>

Le maire, Daniel RUFFAT

PREMIER MARIAGE POUR UNE ELUE.



C'est en tant qu'officier d'état-civil par délégation du maire, que le 25 Avril, Sandrine VALETTE, adjointe au maire, a célébré son premier mariage. Malgré le stress, Sandrine a pris son rôle très à cœur en lisant les articles du code civil à Damien BOSCH et Elodie JULLIA, assistée de Sylvie CHAMAYOU, secrétaire à la mairie. C'est dans une ambiance sympathique, que les mariés ont échangé leurs consentements.
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !





CARNAVAL DE L'ECOLE

Un beau soleil a accompagné Mr Carnaval tout au long de son parcours. Tous les enfants déguisés, accompagnés de leur famille se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un goûter en musique.

Nous tenons à remercier l' APE et le personnel de l' ALAE pour cette organisation qui a ravi petits et grands.



ALAE

Des portes ouvertes ont eu lieu le 10 avril à la sortie des classes.

Le personnel « ALAE » et son directeur : CHEVILLON Philippe, ont accueilli les parents qui souhaitent voir les ateliers auxquels participaient leurs enfants (danse, langage des signes, relaxation, lecture, contes, foot...)



RAM

Le Relais d'Assistantes Maternelles de Ste Foy d'Aigrefeuille rouvrira ses portes le 4 Mai 2015. De nouveaux horaires et des permanences supplémentaires sont proposés.

Permanences administratives :
le lundi de 9h à 12h30
Le mardi de 13h30 à 17h

Les matinées d'accueil et d'animation collectifs: mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h30

Une permanence téléphonique au siège de la communauté de communes: 05.62.18.42.80.



POULETADE

A l'occasion du feu de la St Jean le 20 Juin 2015, le Comité Des Fêtes organise une pouletade géante.

Au menu, un poulet local, élevé au grain à Préserville, cuit avec le savoir faire de nos anciens St Foyens. Les inscriptions commencent dès à présent, en mairie.

Le Staff du Comité des Fêtes de Sainte Foy d'Aigrefeuille.

LA COCAGNE

« maison-de-retraite-sélection.fr » vient de publier pour 2014, l' édition du Palmarès des Maisons de Retraite pour la Haute-Garonne et le Lauragais.



Notre résidence « la Cocagne » est classée première, en obtenant la note de 9,5 sur 10.

Nous pouvons également citer en tête de classement: « La Vendinelle » au Cabanial avec 8,5 sur 10, ainsi que « Maison neuve » à Villefranche De Lauragais avec 8 sur 10 et « Borde Haute » à Escalquens qui obtient 7,5 sur 10.

ACCES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

Dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) l' entrée de la mairie vient d'être rendue accessible par nos agents municipaux. Cette année, des études seront réalisées dans le but de rendre accessible tous les locaux publics de la commune à ces personnes.



REPAS DE « LOS AINATS »

Après un bon repas convivial, dans une atmosphère détendue, les convives ont procédé à la pesée du jambon. A ce difficile exercice Françoise MILHAVET s'est révélée la plus experte. Le président du club Gilbert BELINGUIER s'est vu remettre un fanion brodé par Mme FAURE de Tarabel. Une sortie à Lacune est programmée le 13 Juin avec visite d'une salaison, d'une filature et du musée du vieux matériel agricole avec un repas gastronomique.

Contacts:
Gilbert BELINGUIER: 06.08.31.64.03.
Christian MATTE: 06.73.44.17.43.



Qui sont les Justes?

« En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité »
Simone VEIL.

Notre village peut se réjouir d'avoir un petit fils de Juste en la personne de Philippe TERRANCE.



Agent aux espaces verts, Philippe vient d'être mis à l'honneur. Il a été invité en Israël, afin qu'on célèbre ses grands-parents.

Deux cérémonies ont eu lieu: au monument des déportés des juifs de France et au mémorial Yad Vashem, devant les murs des noms des Justes parmi les Nations de France.

Philippe explique: « Il faut parler de cette histoire, pour que des choses comme ce qui s'est passé durant la Deuxième Guerre mondiale ne recommence pas »



Finances

Le budget 2015 a été voté tout comme la validation des comptes administratifs 2014 lors du Conseil Municipal qui a eu lieu le 15 avril dernier.

Le solde cumulé avant report des travaux non ou partiellement réalisés en 2014 présente un excédent total de plus d'un million d'Euros. Celui-ci en légère augmentation par rapport à l'année passée, nous permet de dégager une Capacité d'Auto-Financement significative pour le financement des projets d'investissements à venir.

Ainsi les principaux projets pour les années à venir inscrits dans le budget 2015 sont les suivants :

- Nouvelle station d'épuration,
- Rénovation de la place centrale du village et de la voirie,
- Aménagement du chemin de la Palenque,
- Création d'un terrain multi-sport et aménagement du parc,
- Repositionnement de la salle de danse et du centre aéré ainsi que réfection du dortoir de l'école suite à la construction de la nouvelle crèche,
- Préservation du patrimoine du village : Lac et Eglise.

Il est à noter que la réalisation de certains projets sera planifiée sur plusieurs années.

Enfin et ce n'est pas le moins important, les taux des taxes foncière et d'habitation du ressort de la commune resteront inchangés pour l'année 2015 ; il en sera de même pour les taux de ces deux taxes collectées au profit de l'intercommunalité.

Thierry MARCHAND
Adjoint aux Finances